



LA MISE AU REGIME SEC DES AGENTS PUBLICS BONNE ANNEE ET BON APPETIT!

13/12/2011 :

Les agents publics sont informés d'un changement de la gestion de leurs tickets restaurant à compter du 1er janvier 2012 par l'Intranet.

De tels modes de communications ne sont pas acceptables.

Tout ce qui a un impact direct ou indirect sur la rémunération d'un salarié mérite une information individuelle aux personnes concernées.

Le changement :

Fin du lissage annuel dans l'attribution des tickets restaurant qui permettait d'avoir le même nombre de tickets restaurants tout au long de l'année sans tenir compte des périodes de vacances!

Les tickets restos sont désormais attribués en fonction de la présence effective de l'agent. Un jour de congé dans le mois : un TR retiré!

L'autre changement :

Les tickets restaurants ne sont plus attribués par anticipation mais après service fait.

Résultat : pas de tickets restaurants pour le mois de janvier!

C'est un peu la double peine : pas d'augmentation car pas d'option et pas de ticket restaurant car une nouvelle gestion est décidée unilatéralement par la Direction!

Cela laisse un goût amer dans la bouche de celles et ceux qui ne pourront déjeuner décemment courant janvier.

**Mépris des agents publics, ignorance de leurs droits,
irrespect de leur statut!
Ca suffit!**

**Pour la défense des agents publics et de leurs
droits, vous aussi, en 2012 prenez de bonnes
résolutions, syndiquez-vous!**